



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise au concours

### Trois résidences d'artiste 2025 à Paris et Berlin

**Le Canton de Vaud met au concours deux résidences d'artiste à Paris pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres 2025 ainsi qu'une résidence d'artiste à Berlin pour le 2<sup>e</sup> semestre 2025. Chaque résidence est assortie d'une participation aux frais de 9000 francs. Le délai de dépôt de candidatures est fixé au 30 juin 2024.**

Le Canton dispose d'un atelier à Paris au sein de la Cité internationale des arts, propriété de l'Etat de Vaud depuis les festivités qui ont marqué le 700e anniversaire de la Confédération, et d'un atelier à Berlin, dans le quartier multiculturel de Wedding, en collaboration avec le Canton de Fribourg. Les deux espaces sont destinés à accueillir des artistes professionnelles et professionnels afin de leur permettre de développer un projet en lien avec l'une ou l'autre des capitales européennes. Chaque résidence comprend la mise à disposition d'un logement meublé, d'un atelier et est assortie d'un montant de participation aux frais de 9000 francs.

L'attribution des séjours à l'étranger se fait sur la base d'un concours ouvert à toute personne d'origine vaudoise, ou domiciliée durablement dans le canton, exerçant une activité artistique principalement dans le domaine des arts visuels et/ou des arts plastiques et ayant de solides attaches professionnelles avec les milieux culturels vaudois.

Information et dépôt de dossiers : [www.vd.ch/culture-residences](http://www.vd.ch/culture-residences)

Délai de dépôt des candidatures : 30 juin 2024

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2024

## **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Veronica Tracchia, responsable de l'unité création et diffusion, Service des affaires culturelles, [veronica.tracchia\(at\)vd.ch](mailto:veronica.tracchia(at)vd.ch), 021 316 07 43